

NOTES CRITIQUES * NOTES

Cezary Berezowski, *Prawo międzynarodowe publiczne* [Le Droit international public], vol. 1, Warszawa 1966, PWN, 287 pages.

Deux ans à peine après la publication de son remarquable *Droit international aérien*> le professeur Berezowski a fait paraître le premier volume du *Droit international public*, ouvrage qui est conçu comme un traité en trois volumes, destiné aussi bien à l'enseignement qu'à l'usage des gens de science.

Le premier volume contient trois chapitres dont le premier est consacré aux notions générales et les deux autres aux sujets et au territoire en droit international. Le volume II contiendra, comme l'auteur l'annonce, les chapitres consacrés au droit aérien et au droit dit cosmique, à la population et aux sources du droit international, le volume III au droit diplomatique et consulaire, au maintien de la paix et de la sécurité internationales, aux organisations internationales, aux relations économiques, au règlement des différends et, enfin, au droit de la guerre.

Le professeur Berezowski envisage et analyse le droit international public, comme droit de coexistence, basé sur le principe de l'égalité souveraine, principe qui est reconnu aussi par la Charte des Nations Unies. Ce droit est donc, constate-t-il, constitué par l'ensemble des règles reconnues par les États et concernant leurs relations extérieures. Cette reconnaissance qui, dans la doctrine du professeur Berezowski a un sens très large et constitue un élément important dans tous les domaines des relations internationales, peut du reste être donnée non seulement par les États, mais aussi par d'autres sujets de droit international, surtout les organisations internationales formées par les États et dotées par eux d'une compétence déterminée.

L'auteur évite soigneusement des constructions de *lege ferenda*. Dans ses analyses, il se réfère pour établir l'état du droit aussi bien à la jurisprudence internationale qu'à la jurisprudence nationale, à la position prise par les États que, subsidiairement, aux opinions de la doctrine. Ceci assure à l'ouvrage un sens profond de la réalité et donne au lecteur, même dans les questions les plus controversées, un sûr point de repère.

L'auteur a, du reste, eu raison de consacrer un long paragraphe à l'histoire du droit international et à sa doctrine. Sans connaître le développement historique des institutions il n'est pas en effet possible d'en réellement comprendre leur sens et leur portée dans le monde contemporain. On est cependant tenté de se demander, à propos de la répartition des matières, si la conception de parler des sources du droit international dans le volume II se justifie, surtout en ce qui concerne le premier groupe des destinataires du livre, c'est-à-dire les étudiants qui apprennent les problèmes jusque là inconnues et qui rencontrent, tout au long du premier volume, des expressions telles que droit coutumier, droit conventionnel, jurisprudence, doctrine enfin sans savoir ce que signifient ces expressions, fondamentales pour la bonne compréhension des choses.

Une deuxième question. Le chapitre concernant le territoire consacre de longs développements à l'acquisition du territoire, au domaine fluvial et à la mer, mais passe entièrement sous silence l'espace aérien. L'auteur, spécialiste éminent du droit aérien, entend consacrer le premier chapitre du II^e volume au droit aérien. C'est très bien, mais

l'étudiant ne sera-t-il pas un peu perdu, s'il ne voit pas l'espace aérien considéré comme un des éléments du territoire dans le chapitre consacré à ce problème? Ne se demandera-t-il pas pourquoi un chapitre à part est consacré au droit aérien sans qu'il y en ait par exemple un qui traite du droit maritime?

Le professeur Berezowski n'hésite pas à soulever des problèmes controversés et, en conséquence, son livre ne laisse pas le lecteur indifférent, il le force à réfléchir, à prendre ses positions, l'incite à continuer l'étude. En ceci consiste probablement la plus grande valeur d'un livre et c'est la raison aussi pour laquelle les lecteurs attendront avec impatience la parution de deux autres volumes de l'ouvrage.

Kazimierz Libera